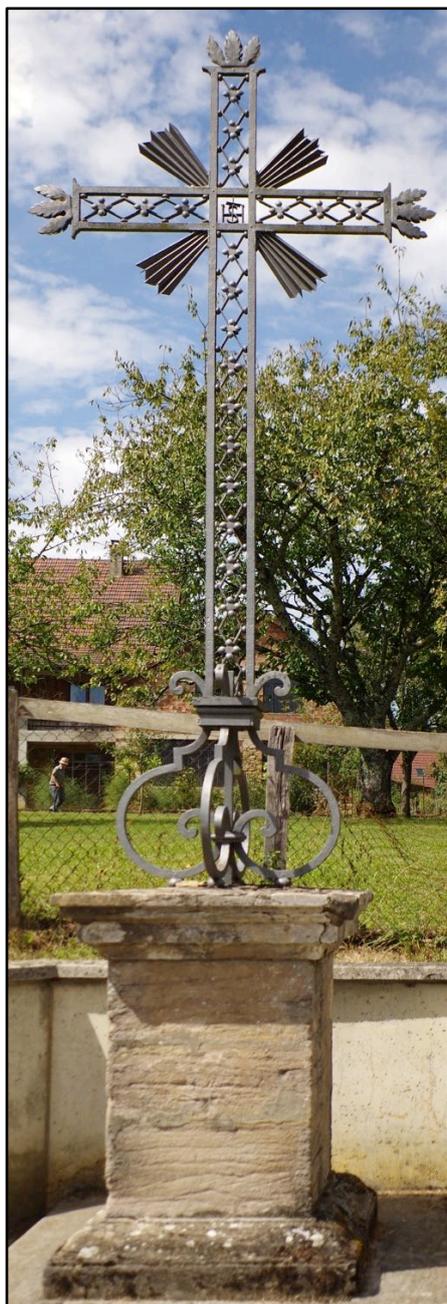


**Colonne**  
**Carr. rues Forge/Revermont**

**Fer FF1#2D - S(1+2)C4**  
**46.883411, 5.574854**

À Colonne, une belle croix en fer forgé est érigée dans un angle du carrefour entre la rue de la Forge et la route du Revermont, à la sortie sud du village. La croix présente une structure mixte unidimensionnelle (1D) au niveau de sa base à consoles) et bidimensionnelle (2D) dans sa partie supérieure monobloc (fût et croisillon).



Au-dessus du piédestal en pierre, la croix en fer forgé comporte deux parties bien distinctes :

- d'une part, un pied à fer porteur central et 4 consoles placées sur les axes majeurs de la croix ;
- d'autre part, un haut fût et un croisillon à structure à décor de remplissage réticulé, à treillis de losanges.

Cette croix est quasiment la même que celles érigées à Pupillin (datée de 1828) et celle de Mouchard-Certémery (1825) : voir annexe.

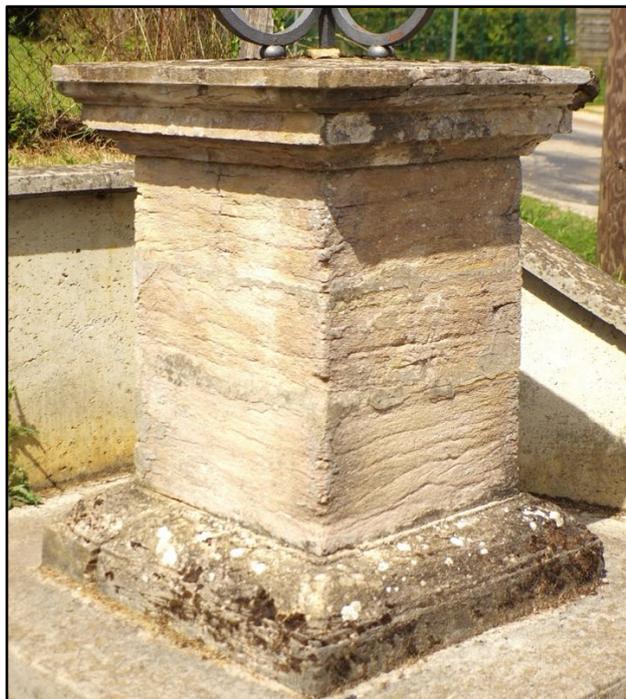
Contrairement à ses deux sœurs, la croix de Colonne a conservé ses culots originels à feuilles aux extrémités des trois branches libres. Des rayons de gloire restaurés ont été replacés à une date récente dans les angles des branches.



La croix en fer forgé reprend, en les adaptant, certaines caractéristiques constructives et décoratives des croix bidimensionnelles et à décor de remplissage à motifs en losanges que l'on trouve à Poligny ou Ladoye ou sur le plateau, à Plasne, Barretaine ou Molain. Mais à la différence de ces croix du type "polinois", celle de Colonne (comme celles de Pupillin et Certémery) présente la caractéristique originale de l'insertion de petits motifs floraux à quatre pétales, en tôle de fer estampée, dans les pointes des losanges.

## *Le piédestal*

La croix est posée sur un piédestal en pierre calcaire, classique, parallélépipédique et de section carrée, modérément élancé. Reposant sur un emmarchement moderne en béton, le piédestal comporte successivement trois blocs de pierre superposés : une base moulurée, un dé ou corps principal sans aucune mouluration et enfin une corniche également moulurée.



Bien qu'érodée, la base du piédestal (ci-dessous à gauche) semble faire se succéder, de bas en haut, plusieurs moulures : une plinthe, un petit réglet, une belle doucine renversée et enfin un second petit réglet.



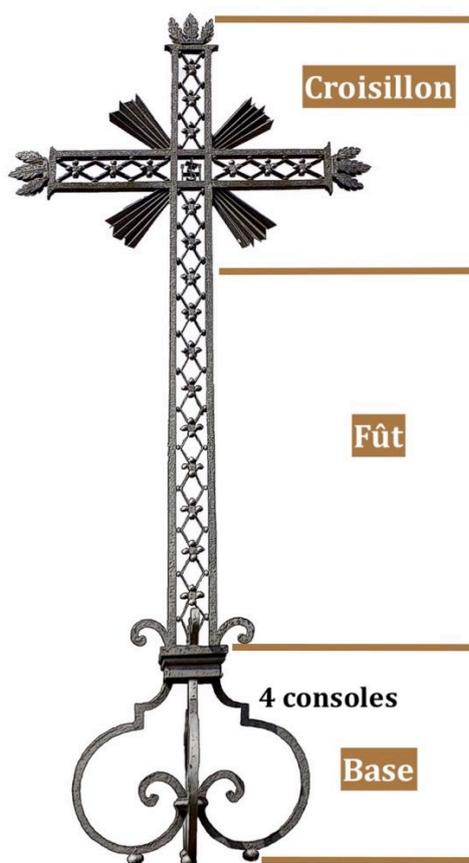
La corniche (ci-dessus à droite) semble plus complexe, enchaînant, de bas en haut, une doucine, un bandeau, un petit réglet, un quart-de-rond et enfin, un second bandeau (ou large réglet).

Le dé ou corps principal du piédestal est un bloc calcaire monolithique ne comportant aucune inscription. La pierre constituant ce dé est bien érodée.

Les consoles de la croix en fer forgé sont scellées sur la corniche par l'intermédiaire de belles perles en fer étampé. Le montant structural central est lui aussi scellé (enfiché) dans la pierre de la corniche.

Contrairement aux croix de Pupillin (1828) et de Certémery (1825) qui ont des dates gravées sur la pierre du piédestal, celle de Colonne ne comporte aucune date gravée.

## La croix métallique, sa structure et son décor de remplissage



La structure de la croix en fer forgé est composée de deux parties bien distinctes :

- une base reposant sur le piédestal et comprenant quatre consoles au style bien affirmé et une tige porteuse centrale montante ;
- un fût et un croisillon bidimensionnels, avec duos de fers structurels parallèles et remplissage décoratif à motifs répétés (losanges et fleurettes) ; le fût ou pied de la croix est particulièrement élancé.

Tous les fers structurels jouant le rôle mécanique principal de tenue de la croix métallique sont en fer carré de forte section : cela concerne les quatre consoles, la tige centrale montante de la base, les fers bordiers du pied et des branches de la croix.

Le remplissage décoratif en losanges (ou plutôt “pseudo-losanges”) est réalisé via deux barres de fer plat “multi-plié” avec croisement et assemblage à “mi-fer” (voir explication plus bas).

Des fleurettes à quatre pétales sont placées sur les points des losanges sont en tôle de fer découpée et étampée

### La base aux consoles

La structure métallique de la base de la croix est à la fois simple, efficace et élégante.

Une tige centrale en fer de section carrée monte de la corniche vers un dé de liaison. Elle est scellée dans la pierre de la corniche. Cette tige porteuse est prolongée sur une dizaine de centimètres au-dessus du dé de liaison, pour permettre la fixation des fers à décor de losanges.



Quatre consoles d'étaie sont positionnées sur les axes principaux de la croix (et non pas selon les diagonales de la corniche). Les fers des quatre consoles viennent se solidariser à la tige centrale en bas et au dé de liaison en haut. En bas de la structure, les fers des consoles sont fixés et maintenus sur la corniche en pierre par l'intermédiaire de belles perles de fer estampé



Les consoles sont en forme de S au style particulier, un peu raide, avec gros rouleaux en partie basse et petites volutes en partie haute. À mi-parcours, à la sortie des rouleaux inférieurs, les fers se redressent à la verticale (angle de 90°), formant un petit redan. Puis, après un petit parcours linéaire, ils viennent former les petites volutes supérieures.



Ces fers des consoles sont tenus serrés sur la tige centrale montante par le biais d'un fort collier à baguette.



Un important dé ou dispositif de liaison entre base et pied du fût vient serrer tous les fers ensemble. Il est constitué de plaquettes rectangulaires maintenues par un cordon torique. Une platine carrée est ajoutée au-dessus de cette molure torique.

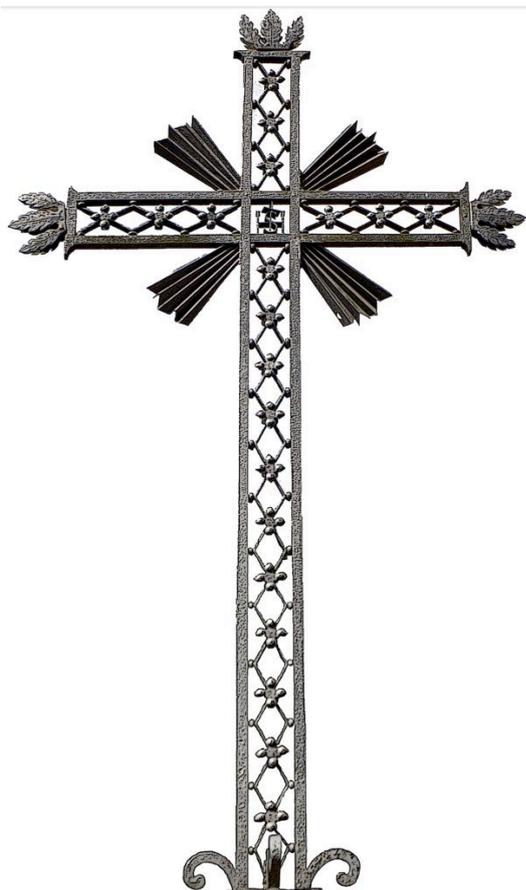
La tige porteuse centrale se prolonge légèrement au-dessus du dé de liaison. On voit que les fers plats décoratifs du fût y sont fixés.

Les fers des deux consoles perpendiculaires au plan principal de la croix (avant et arrière de la croix) passent à travers le dé de liaison pour se terminer en volutes. Les volutes des deux consoles latérales, placées dans le plan principal de la croix, sont ajoutées par soudage aux fers montants du pied du fût

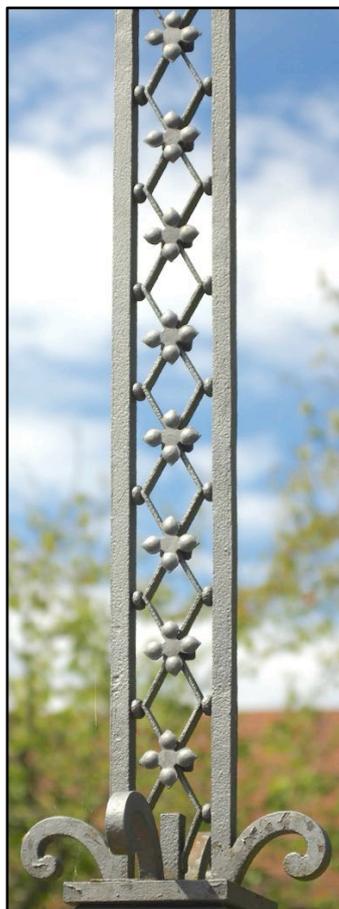
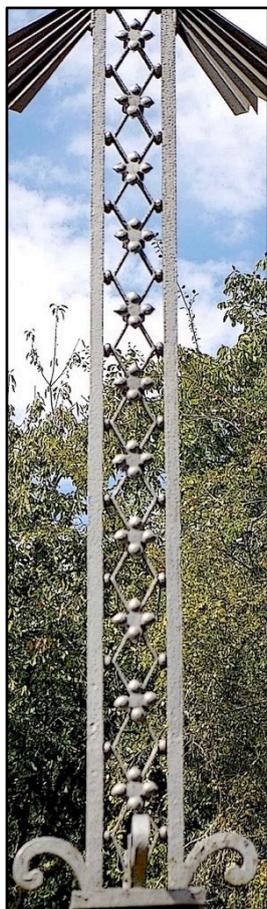
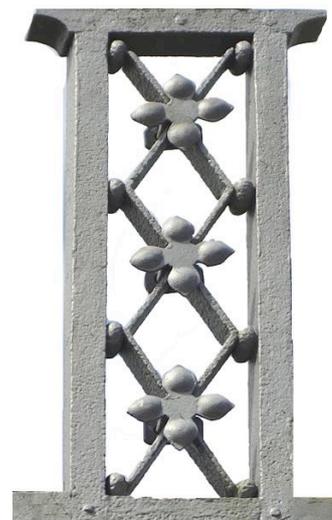
Il pourrait donc y avoir continuité entre les fers des consoles latérales et les fers structurels bordiers du pied ou fût de la croix, avec passage de ces deux fers à travers le dé de liaison.

À noter qu'on retrouve cette même base, ces mêmes consoles, ce même dispositif de liaison entre base et fût aux croix sœurs de Pupillin et Certémery.

## Le haut fût, le croisillon et le décor de remplissage

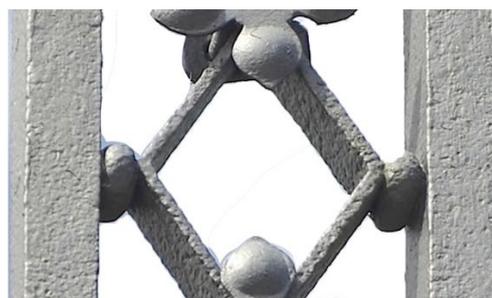


La croix de Colonne relève du corpus des croix à structure bidimensionnelle et à décor de remplissage à losanges apparents (ou plutôt "pseudo-losanges"), comme on en voit d'autres exemplaires à Plasne, Barretaine, Molain ou Poligny. Mais par rapport à ces croix voisines, celle de Colonne (comme celles de Pupillin et de Certémery) comporte un petit détail décoratif original, formé de fleurettes en tôle découpée.



Le fût et les branches du croisillon sont constitués, structurellement, de duos de fers parallèles de section carrée. Entre ces fers structurels, est disposé un décor de fond, en fer plat, consistant en une frise (ou treillis) de losanges virtuels, losanges assez aplatis. En fait, il ne s'agit pas de losanges réalisés en tant que tels. ce décor est en effet obtenu par entrelacement de deux barres de fer plat laminé, barres régulièrement pliées ou coudées. Ces barres sont ensuite croisées et assemblées "à mi-fer" au niveau des pointes saillantes des losanges.

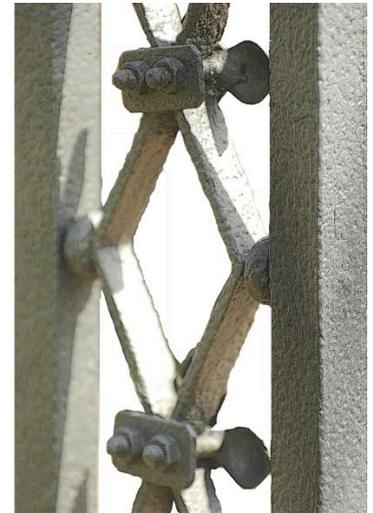
Le treillis ainsi réalisé est placé entre les fers structurels auxquels ils sont fixés par l'intermédiaire de perles-vis en fer étampé.



D'un point de vue géométrique, on dénombre 11 losanges + 1 demi-losange dans le fût ou pied de la croix, contre 2 losanges + 2 demi-losanges chacune des trois branches. Cela correspond à 11 + 1/2 tracés obliques des fers plats pour le fût et 3 tracés obliques pour les branches.



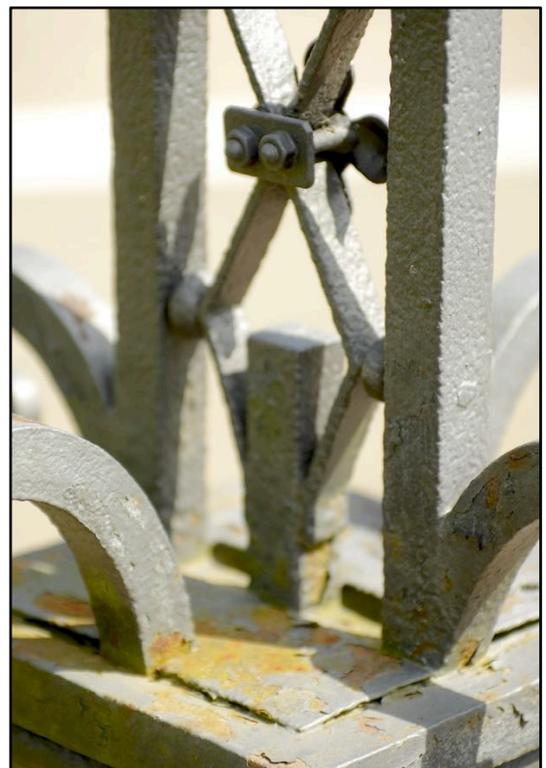
Des fleurettes à quatre pétales et en tôle de fer découpée sont fixées sur les fers aux losanges, et cela sur les deux côtés de la croix. Elles cachent l'assemblage à mi-fer des deux barres pliées formant les losanges.



Les fleurettes, présentes sur la face avant de la croix (mais pas sur l'arrière de celle-ci), sont fixées au treillis de losanges par l'intermédiaire de petits étriers à deux vis et deux boulons. Cet ajout des fleurettes sur le treillis de pseudo-losanges représente un travail non négligeable, mais la solution adoptée pour la fixation des fleurettes témoigne d'une certaine avancée technique déjà loin des pratiques classiques du travail du fer à la forge. On pourrait du reste se poser la question de savoir si les fleurettes existaient au moment de la création de la croix ou si elles n'auraient pas été ajoutées a posteriori, tardivement.

Un retour sur le pied du fût permet de voir la barre porteuse centrale de la base de la croix sortir du dé de transition. Les fers plats décoratifs qui forment le premier losange, en bas du fût, y sont fixés (par des rivets).

Sur le fer bordier, on peut voir la présence d'une tête de rivet bien effacée : cela correspond à l'axe de la vis horizontale assemblant ce fer vertical, la perle de liaison et le coude du fer plat formant le losange.



## Les branches libres du croisillon et la croisée

Les trois branches libres du croisillon sont identiques avec le même type de structure et le même décor.



Les duos de fers structurels des branches se croisent et sont assemblés "à mi-fer" (entailles de demi-largeur), avec ajout de petits rivets de fixation.

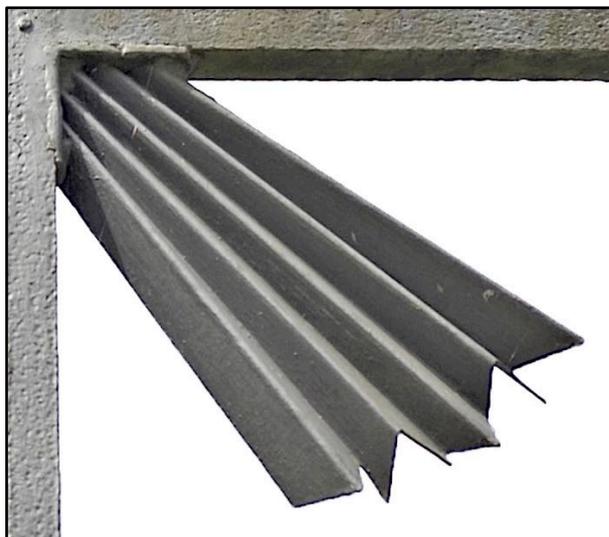
Ces fers structurels des branches viennent se fixer sur des barrettes métalliques terminales présentant de petits encorbellements avec cavet.

À l'extrémité des branches, des décors de type culots à feuillage sont fixés sur ces platines de liaison.

Sans revenir sur le décor interne des branches (treillis de pseudo-loasanges), on peut souligner ici l'intéressant travail de création des culots à feuillage en tôle de fer découpée et étampée.



Dans les angles des branches du croisillon sont positionnés des ensembles de rayons de gloire. Réalisés en tôle de fer pliée et découpée, ils paraissent modernes. Ces ensembles de rayons sont soudés aux fers structurels des branches, ce qui fait penser à un ajout tardive (restauration de la croix). À noter la disparition des rayons de gloire à Pupillin et Certémery.



Dans le carré central de la croisée des branches est placé de Christogramme IHS. Réalisées en fer plat, les trois lettres I, H, S et la petite croix surmontant le motif semblent bien de même facture technique que la réalisation des “pseudo-losanges”.



Cette présentation, élégamment stylisée, du Christogramme IHS (“Jésus Sauveur des Hommes”) fait référence au Christ. La croix sœur de Pupillin présente un Christogramme semblable, mais avec une petite différence dans le “design”.

### **Conclusion**

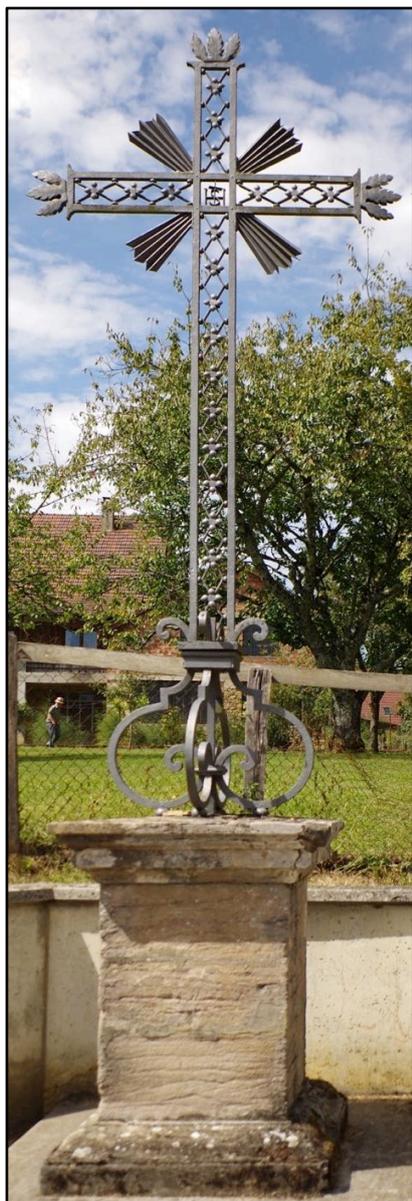
La croix en fer forgé de Colonne s'inscrit dans le corpus des croix à structure bidimensionnelle et à remplissage à motifs de losanges du secteur de Poligny et du plateau qui domine la ville. Elle s'en différencie (comme les croix de Pupillin et Certémery) par l'ajout original d'un décor de fleurettes en tôle de fer étampée.

Les croix de ce corpus spécifique ont été érigées dans les années 1825 à 1850, après le Jubilé de 1826 pour plusieurs d'entre elles. Si les dates gravées sur les piédestals des croix de Pupillin et Certémery sont bien 1828 et 1825, on peut envisager une datation voisine pour la croix de Colonne, tout en restant prudent dans l'affirmation d'une telle datation.

La croix de Colonne semble avoir bénéficié de restaurations tardives, d'où aussi son état général plutôt satisfaisant.

**Annexe**

**Trois croix sœurs**



*Colonne*



*Certémery (1826)  
[Mouchard]*



*Pupillin (1828)*